

Jeudi 8 février 2024

## Hauts de Rouen : Ouverture d'une salle de cérémonies au cimetière Monumental

Face à la demande des familles d'organiser des cérémonies civiles permettant d'assurer un moment de recueillement auprès de leur défunt, la Ville de Rouen a mené une réflexion sur la création d'une salle de recueillement. C'est au cimetière monumental de Rouen, labellisé « Cimetière Remarquable d'Europe », qu'une salle de cérémonie a ouvert au sein de la chapelle et l'inauguration officielle a eu lieu ce jour.



Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Fatima EL KHILI, Adjointe au Maire en charge de l'Urbanisme et du patrimoine bâti municipal, Nicolas ZUILI, Adjoint au Maire en charge du secteur rive droite, Matthieu de MONTCHALIN, Adjoint au Maire en charge des Affaires Générales, Marie-Andrée MALLEVILLE, Adjointe au Maire en charge de la Culture et du Matrimoine / Patrimoine, Kader FEHIM, Conseiller Municipal délégué notamment aux affaires funéraires et Elizabeth LABAYE, Conseillère Municipale déléguée au Matrimoine / Patrimoine: « *Les pratiques funéraires ont évolué et les habitants aspirent de plus en plus à des cérémonies d'obsèques en dehors des lieux de culte. Face à cette attente, la municipalité a décidé de mettre à disposition une salle de recueillement laïque. Cela permet aussi d'œuvrer à la sauvegarde, la préservation, la restauration de la chapelle existante, laissée - depuis la fin du 20<sup>ème</sup> siècle – en l'état.* »

La chapelle du crématorium municipal, datant de 1886, a abrité pendant de nombreuses années le crématorium municipal et une salle de cérémonie. Avec la mise en place d'une délégation de service public et ne répondant plus aux normes de sécurité depuis la destruction du crématorium municipal, la chapelle était désaffectée depuis 1998.

Face à la demande des familles d'avoir un lieu de recueillement, et en l'absence de cérémonies religieuses, la Ville de Rouen a mené une réflexion sur la réhabilitation du lieu entre juillet 2020 et juillet 2021.

De nombreux travaux ont donc été réalisés par les services municipaux : mise en éclairage, achat et installation de petits mobiliers (pupitre, 50 chaises ...), travaux de conformité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite...

Coût total des travaux de restauration : 33 521 € (entre 2021 et 2023)

Coût du mobilier : 3274 €



Depuis août 2024, une fresque murale, réalisée par Damien ETILIEUX alias DHOA, vient également mettre en valeur cet espace de recueillement. Cet artiste a été choisi par un jury composé d'élus et d'une direction de la Ville de Rouen parmi une trentaine de fresques et 5 artistes.

**Modalités et horaires d'ouverture :**

Par délibération en date du 30 janvier 2024, il a été voté un tarif de 50€ pour 30 minutes (la location de la salle ne peut excéder une heure) et un règlement intérieur. Afin de garantir la sérénité du lieu et de veiller au bon respect du site, les gardiens des cimetières de Rouen accompagneront les familles et les opérateurs funéraires pendant la cérémonie.

**Les horaires d'ouverture sont :** du lundi au vendredi, de 8H30 à 12H00 et de 14H à 16H00.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53